

Devenir Ambassadeur/drive 3-6-9-12

Les engagements de l'ambassadeur/ambassadrice 3-6-9-12

Les professionnels de la santé et de l'éducation qui ont suivi la formation 3-6-9-12 au titre d'ambassadeurs/ambassadrices s'engagent, dans leurs actions :

- à relayer les messages et positions 3-6-9-12
- à utiliser les documents 3-6-9-12 sans y apporter aucune modification
- à fournir un bilan annuel de leurs interventions
- à signaler tout changement dans leur statut ou leurs coordonnées

3-6-9-12 met à la disposition des personnes en cours de formation :

- ses affiches et flyers
- une foire aux questions
- des fiches pratiques

Les apports de l'ambassadeur/ambassadrice

Les personnes formées peuvent mettre en place des actions de sensibilisation et d'information auprès de leurs publics, qu'il s'agisse de familles, d'enseignants ou d'enfants.

Elles s'engagent :

- à mentionner l'appartenance au réseau 3-6-9-12 lors de toute intervention
- à envoyer impérativement à 3-6-9-12 un bilan annuel de leurs interventions (formulaire fourni par 3-6-9-12 en fin d'année)

Comment devenir ambassadeur/ambassadrice ?

Si le candidat appartient aux corps professionnels évoqués, il fait acte de candidature par le biais du formulaire joint.

Sinon, il peut envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation jointe au formulaire d'inscription pour préciser ses objectifs, son expérience dans le domaine concerné, ses activités professionnelles.

La réponse est notifiée par courriel.

La validation de la formation

La formation est validée en prenant en compte :

- le suivi régulier de la formation
- la participation du stagiaire sur le forum Internet dédié
- le compte rendu de ses activités de l'année et/ou le projet construit de ses activités à venir

Combien de temps ?

La durée du partenariat est illimitée à trois conditions :

- La personne s'engage à construire un projet d'intervention dans l'année qui suit la formation
- La personne formée s'engage à tenir chaque année l'**Association 3-6-9-12** informée de ses activités
- Il ne doit pas exister d'interruption d'activité de plus de 2 ans

Si l'ambassadeur/ambassadrice ne remplit pas les conditions requises, l'**Association 3-6-9-12** peut mettre un terme au partenariat, qui sera signifié par écrit.

Toute modification telle que le changement de statut, d'adresse, doivent être signalés à l'**Association 3-6-9-12** dans les meilleurs délais.

Devenir formateur 3-6-9-12 et former des ambassadeurs/ambassadrices

A l'issue de cette formation, le postulant qui a validé peut devenir formateur **3-6-9-12**, moyennant une seconde année de formation.

Les modalités seront précisées à l'issue de la première année à ceux qui en feront la demande.

POUR DEVENIR AMBASSADEUR/AMBASSADRICE

ASSUREZ-VOUS QUE VOUS ÊTES EN ACCORD AVEC CE QUI PRECEDE

Puis envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : formation36912@gmail.com

Durée : 2 journées ½ de formation (15 heures au total)

Tarif formation personnelle : 300€ par personne

Tarif formation permanente : 990€ par personne

Chaque groupe est limité à 20 personnes.

Dates :

- Samedi 13 novembre 2020 (journée)
- Samedi 5 février 2021 (journée)
- Samedi 25 juin 2021 (demi-journée)

Horaires : 10H-13H, 14H-17H (le repas n'est pas inclus dans la formation)

Lieu : Centre André Boulloche – Hôp. de Jour – 56 rue du Fbg Poissonnière – 75010 PARIS